

BRUXELLES

SOUS

LA BOTTE ALLEMANDE

par **Charles TYTGAT**

12 mars 1917.

L'affaire de l'école Gatti de Gamond a eu son pendant à l'athénée de Saint-Gilles. Ici aussi, les Allemands avaient résolu d'imposer la présence du Buyck et du De Decker. (**Note**)

La décision des Boches à peine connue, professeurs et élèves se trouvèrent aussitôt tacitement d'accord pour organiser la révolte ; les premiers firent aux seconds le récit des incidents qui s'étaient produits à l'école Gatti. Les jeunes gens seraient-ils moins courageux que les jeunes filles ? S'en laisseraient-ils imposer par deux vendus ?

C'était jeter bien inutilement encore — que fort patriotiquement — de l'huile sur un feu déjà prêt à tout dévorer. Les élèves serrèrent les poings et jurèrent que jamais les renégats ne parviendraient à donner leurs cours.

Ils firent mieux encore.

Les incidents de l'école Gatti remontaient au 10 février. A cette date déjà, plus d'une école avait dû fermer ses portes faute de combustible.

Le tour de l'athénée de Saint-Gilles pouvait venir d'un jour à l'autre et, dans ce cas, les deux Flamingants échapperaient à la leçon qu'on s'apprêtait à leur administrer. Cela ne se pouvait.

On prit ses précautions en conséquence. Tout d'abord on élut un chef, un « *général* », le jeune Ryckx ; ensuite on réunit des fonds — l'argent n'est-il pas le nerf de la guerre ? — pour acheter le plus grand nombre possible de petites bouteilles d'encre rouge, verte, bleue, violette ; enfin, on décida que si l'athénée licenciait ses élèves avant que les Buyck-De Decker eussent eu l'occasion de se produire, on irait les relancer chez eux.

Ce plan bien établi, le « *général* » arrêta d'importantes mesures d'ordre stratégique. Considérant que les 250 élèves de l'athénée étaient trop nombreux pour se rendre en un seul groupe chez les deux traîtres sans courir le risque presque certain de se heurter à l'un ou l'autre « *polizei* », il les divisa en brigades, fixa à chacune de celles-ci un lieu de rassemblement provisoire et désigna les rues qu'elles devaient suivre pour gagner le point de concentration définitif.

Ces mesures étaient pleines de sagesse et de prévoyance, ainsi qu'il apparut sans tarder. Le 18 février, quand nos jeunes gens entrèrent à l'athénée, ce fut pour apprendre que les cours étaient suspendus et qu'il ne leur restait qu'à rentrer chez eux.

Rentrer..., sûrement, mais pas avant d'avoir

agi.

Avec une discipline parfaite, les diverses brigades se formèrent, prirent chacune la route qui leur avait été assignée et se trouvèrent toutes réunies, vers 8 heures 1/2 du matin, devant l'habitation du Buyck, avenue Albert.

Un coup de sifflet ... A l'instant même, avec une précision toute militaire, l'artillerie entra en action. Entendez par là que chaque élève, tirant de sa poche deux ou trois petites bouteilles d'encre, les envoya d'un bras vigoureux dans les vitres de la maison de leur putatif professeur. Ce fut effarant. En moins de temps qu'on ne l'imagine, les vitres avaient vécu et les petites bouteilles allaient s'écraser sur le plafond, sur les croisées, sur les meubles, projetant leur contenu en gerbes magnifiques, étoilant de façon imprévue les tentures, les stores, les rideaux. Malheureusement, tous ces obus ne pointaient pas dans le mille ; beaucoup éclaboussaient la façade de la maison assiégée — ce qui était bien — mais d'autres allaient s'écraser sur les maisons contiguës — ce qui l'était infiniment moins. Les voisins, victimes innocentes d'une lutte qui ne les concernait point, ne songeaient pas à se plaindre. Bien au contraire. Accourus au bruit, ils avaient compris tout de suite de quoi il retournait et étaient les premiers à rire quand un projectile se trompait d'adresse :

- *Ça ne fait rien !*
- *Allez-y, jeunes gens !*

- *Tapez dur !*
- *Bravo !*

Le tumulte finit par attirer deux agents, mais que voulez-vous qu'ils fissent contre 250 gamins excités autant qu'on peut l'être ? Ils n'avaient d'ailleurs guère envie d'intervenir, les braves agents et, après avoir, pour la forme, donné la chasse aux assiégeants pendant une centaine de mètres, ils arrêtaient leur très volontairement inutile poursuite et s'en furent rédiger leur rapport.

Nos étudiants aussitôt se reformèrent en bon ordre et entonnèrent la *Brabançonne*, puis la *Marseillaise*, puis ... *l'Internationale* (!!). Malgré l'heure matinale, un certain nombre de curieux les suivaient, les fenêtres s'ouvraient, les passants applaudissaient et se découvraient aux accents de notre hymne national que les manifestants chantaient d'ailleurs eux-mêmes la casquette à la main.

Il fallait passer devant la maison communale de Saint-Gilles, point dangereux à cause de la présence d'un poste de police dont il convenait de ne pas attirer les soupçons. Les chants cessèrent et l'on prit l'allure innocente de collégiens en route pour une promenade dans la banlieue.

Rue du Tyrol ... On arriva devant l'habitation du De Decker. Un coup de sifflet ici encore et, de nouveau, l'artillerie multicolore exerça ses ravages. Madame De Decker eut la fâcheuse

idée de sortir de chez elle et de saisir un des artilleurs par le collet ; l'artilleur se défendit en attrapant Madame De Decker par les cheveux. Ce fut un corps-à-corps homérique, une peignée furieuse qui se termina, au milieu d'assourdissantes clameurs, par la victoire du lycéen, dégagé d'un coup de tête vigoureux.

* * *

Bien entendu, l'affaire n'en resta pas là. Les Buyck - De Decker portèrent plainte à leurs maîtres et ceux-ci — c'est une justice à leur rendre — prirent énergiquement en main la défense de leurs valets. Ils commencèrent par imposer à l'administration communale de Saint-Gilles la révocation d'un agent de police coupable de mollesse dans l'exercice de ses fonctions, puis ils firent citer, devant ce qu'ils appellent leur justice, 46 des manifestants, parmi lesquels un Chinois. Dix-sept furent interrogés le 26 février et vingt-neuf le 10 mars, par trois officiers, en présence des plaignants et des membres de la famille de ceux-ci. Nos lycéens avaient juré de ne pas s'accuser mutuellement et de nier toute participation au délit mis à leur charge. Chose vraiment admirable, si l'on songe qu'il y avait parmi eux des enfants de 15 ans et moins, ils tinrent parole sans se laisser intimider par les injures, par les menaces, ni par une odieuse mise en scène. Car rien de tout cela ne manqua.

Les injures d'abord.

- *Vous n'êtes qu'un lâche* – dit un des officiers.
- *Pourquoi ?* – interroge l'élève.
- *Parce que vous n'osez pas dire quels sont les coupables et que, de ce chef, vous allez tous, y compris les innocents, être envoyés en Allemagne.*
- *Mes parents m'ont enseigné que la délation est une lâcheté.*
- *Un tel était-il rue du Tyrol ?*
- *Je ne sais pas.*
- *Un tel a avoué s'être trouvé à l'avenue Albert. Vous devez l'y avoir vu ?*
- *Non.*

Les menaces ensuite :

- *Si vous ne dites pas la vérité, nous allons vous faire enfermer dans une cave et vous y resterez jusqu'au moment où vous vous serez décidé à faire des aveux.*
- *Soit.*
- *Vous n'y aurez ni à boire, ni à manger.*
- *Tant pis.*

L'officier faisait un signe ; un soldat, baïonnette au canon, s'assurait de l'élève et l'enfermait dans une cave.

Une de ces caves était gardée par un *landsturm* qui parlait couramment le français.

Quand le jeune Conrardy lui fut confié, il engagea la conversation

- *Qu'as-tu fait, toi, pour qu'on t'envoie ici ?*

- *Rien du tout* – répondit le jeune homme, se souvenant fort utilement de la consigne qui lui avait été donnée de se méfier de tous ceux qui l'approcheraient.
- *Tu sais, il ne fait pas bon ici, tu n'y auras ni à boire ni à manger, avant d'avoir avoué ce que tu sais. Ainsi donc, tu ferais mieux de parler tout de suite.*
- *Je n'ai rien à dire.*
- *A ton aise.*

Et le *landsturm*, sans doute pour prouver que l'interdiction de manger ne le concernait pas, alla prendre un saucisson sur une tablette de fenêtre et en coupa des rondelles avec son couteau de poche.

- *Il me donne le bon exemple, celui-là – songea Conrardy –, et je m'en vais lui prouver qu'il se trompe, s'il croit que je vais demeurer à jeun ici.*

Comme il était tard et qu'il se sentait en appétit, il sortit deux œufs durs et une bouteille de bière de sa poche et se mit tranquillement à dîner. Car, j'allais l'oublier, tous nos jeunes gens, prévoyant que la séance à laquelle on les convoquait serait longue, s'étaient munis de quelques vivres.

La mise en scène, enfin

Un élève se trouvait depuis un assez long temps déjà enfermé dans une cave à demi obscure, quand la porte s'ouvrit brusquement et

une femme tomba, plutôt qu'elle n'entra, poussée brutalement par les épaules. Elle pleurait.

- *Ah ! – gémit-elle, en s'adressant à son compagnon d'infortune –, c'est terrible d'être enfermé ici. Je ne le sais que trop, moi, car j'y suis déjà venue. Pourquoi es-tu ici ?*
- *Je ne le sais pas, madame.*
- *Je comprends que tu ne veuilles pas te confier à une inconnue. Mais écoute un bon conseil. Avoue aux Allemands ce que tu as fait si tu veux te tirer de leurs mains, car ce sont des brutes ...*
- *Je ne sais pas, madame.*
- *Oh! si, tu le sais. Tu peux bien me le dire, va ! Ce sont des brutes, des bandits, les Allemands.*
- *Excusez-moi, mais je ne vous répondrai pas, madame.*

La femme essaya encore d'obtenir un aveu, d'arracher une parole imprudente, puis, devant l'inutilité de ses efforts, se leva et sortit tranquillement sans que la sentinelle s'y opposât. C'était un des instruments de la justice allemande !

Et le petit Chinois, direz-vous peut-être, qu'est-il devenu ? Eh bien, il s'en est tiré le petit Chinois !

Avant de procéder à son interrogatoire, l'officier instructeur demanda à Madame De Decker si elle le reconnaissait.

- *Oh ! oui – répondit-elle –, et je le reconnaîtrais entre mille.*
- *Eh bien, madame – répliqua le Céleste –, vous avez une fameuse audace ! Je n'étais pas*

parmi les manifestants ; donc vous ne pouvez me reconnaître.

Et notre homme — qui avait été un des plus adroits à mitrailler la maison De Decker — enfila une kyrielle de phrases débitées sur un de ces tons suraigus, familiers à ceux de sa race. Qui n'a pas entendu crier un Chinois, ne peut se faire une idée de la stridence de ces clameurs. Tant et si bien que Madame De Decker, abasourdie, finit par dire :

- *Peut-être que je me trompe et que c'était un autre, après tout ...*

Et mon Extrême-Oriental fut relâché.

L'affaire se termina, provisoirement par le maintien en détention de trois jeunes gens choisis parmi les plus âgés et déjà inscrits au *Meldeamt*. On statuera ultérieurement sur leur sort.

* * *

6 heures soir. — Je reçois à l'instant le ***Belgischer Kurier*** qui m'apprend que les Anglais sont entrés à Bagdad. Bravo ! (**Note** : 11 mars)

(pages 252-259)

<http://uurl.kbr.be/1008367?bt=europeanaapi>

Notes de Bernard GOORDEN.

Voir en date du 11 février de ce même ***Journal d'un journaliste. Bruxelles sous la botte allemande*** :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170211%20TYTGA%20Charles%20BRUXELLES%20SOUS%20LA%20BOTTE%20ALLEMANDE%20Journal%20journaliste.pdf>

En date des 13 et 24 février, Louis GILLE, Alphonse OOMS et Paul DELANDSHEERE narrent, dans **50 mois d'occupation allemande**, les mésaventures de ces enseignants nommés par les Allemands. Voir : <http://www.idesetautres.be/upload/19170213%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>
<http://www.idesetautres.be/upload/19170224%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Pour **R. BUYCKX**, voyez aux pages 500, 503 et 807 de Faingnaerts Arthur L. ; **Verraad of zelfverdediging ? Bijdragen tot de geschiedenis van den strijd voor de zelfstandigheid van Vlaanderen tijdens den oorlog van 1914-18** ; Kapellen, Noorderklok ; 1932, 863 p. (**e-book** vendu par la **Heruitgeverij**)

Pour **R.** (ou Th.) **De Decker**, voyez aux pages 9, 209, 232, 235, 297, 298, 337, 347, 357, 359, 371, 415, 421, 427, 435, 501, 503, 504, 515, 519, 521, 523, 529, 555, 557, 558, 589, 591, 611, 630-632, 665, 668, 672, 680, 682-684, 694, 697, 698, 700, 701, 704-721, 723, 725, 726, 728, 730, 732, 733, 751, 753, 755, 767, 803, 805-807, 820, 823, 824, 826, 828-831, 833, 835, 836, 841-844, 867, 871, 872 du même livre.